

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Studio - Moncton Inc.	Numéro de permis 2019203	Date d'inspection Le 22 juillet 2021	
Nom de l'établissement Roche Papier Studio 2		Numéro de téléphone (506) 874-0944	
Adresse 98 Bonaccord St Moncton NB E1C 5L1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	27 juil. 2021	22 juil. 2021
Commentaires : Une éducatrice devait avoir ce certificat dans son dossier comme preuve que ceci a été complété. L'éducatrice qui n'avait pas ce certificat dans son dossier a donné la preuve à la mentore en assurance de la qualité que le cours a été fait. L'éducatrice a aussi imprimé son certificat pendant l'inspection et a déposé dans son dossier. La correction a donc été apportée sur les lieux. La lacune est maintenant conforme.			
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	27 juil. 2021	
Commentaires : Des rénovations ont été effectuées. Le nombre d'espaces en bas au local qui s'appelle gymnase a été réduit et transformé pour laisser la place à la boulangerie (des étagères et autres équipements sont présents). Les espaces des estrades ont été enlevés pour se transformer en cuisine pour la boulangerie. La mentore en assurance de la qualité recommande qu'une demande de changement soit envoyée afin d'ajuster le nombre d'enfants permis en fonction de l'espace présentement utilisé.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Le ratio est conforme au moment de l'inspection.</p> <p>La mentore en assurance de la qualité observe un groupe d'enfant faire des jeux de table. Ensuite, les enfants se lavent les mains et mangent leur collation.</p> <p>Air de jeu extérieur; la feuille de vérification extérieure est indiquée qu'il est mené chaque mois. La mentore en assurance de la qualité recommande de surveiller l'entrée du parc et ajouter des petites roches pour empêcher que des trous se forment.</p> <p>La responsable a ajouté sur les lieux le registre des visiteurs. Cette dernière a aussi ajouté une colonne dans</p>
--

Commentaires généraux

les questions de dépistage afin d'inscrire la réponse à ces questions de dépistages. Une nouvelle version des questions de dépistage (deuxième étape du retour à la phase verte) pour les établissements de garderies éducatives devra être affichée.

Une mise à jour a été effectuée dans les dossiers des membres du personnel.

Un exercice d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendies est indiqué qu'il est effectué chaque mois.

À l'intérieur, les lieux sont propres.

La mentore en assurance de la qualité a discuté des registres d'incident et des rapports d'incident. Des explications supplémentaires ont été données à la responsable.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 juillet 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Brigitte LeBlanc

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 juillet 2021

\_\_\_\_\_  
Date